

Revitalisation de la Pointe d'Areuse, communes de Cortaillod et Boudry



Objectifs

- Restaurer les milieux naturels et la biodiversité de l'embouchure
- Recréer des berges plus naturelles
- Supprimer les places d'amarrage
- Améliorer l'habitat piscicole
- Concilier la préservation du milieu naturel avec les besoins de la population (accès au lac, détente)

Projet

Le périmètre du projet se situe entre la passerelle piétonne sur l'Areuse et le lac de Neuchâtel. Il comprend deux secteurs : le secteur « cours d'eau » et le secteur « embouchure ».

Dans le secteur de l'embouchure il est prévu de recréer un bras secondaire en rive gauche, permettant la création d'une île entre les deux bras. En rive droite le mur de berge sera détruit au profit d'une berge plus naturelle avec la création d'une succession de milieux humides rivulaires. Les zones d'embouchure jouent un rôle déterminant dans la connectivité latérale et longitudinale des réseaux hydrographiques et revêtent une grande importance pour la diversité des espèces animales et végétales.

En amont, le long de l'Areuse, il est prévu de supprimer les enrochements de pied de berge en rive droite, afin de recréer une berge naturelle susceptible d'être érodée par les crues de l'Areuse. Des anciens aménagements pour l'amarrage seront démontés sur les deux rives.

Planification des travaux

Les études du projet sont terminées. La réalisation est planifiée pour 2024-2025.

Coût du projet : Le montant total du projet est devisé à CHF 1,5 millions. Il bénéficie des subventions fédérales à hauteur de 75%, soit CHF 1.125 millions.

Le montant net du projet à charge du canton est devisé à CHF 375'000.

Voir [site internet de l'OEDN](#)

Février 2024